

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2017

SÉCURITÉ PUBLIQUE - (N° 4420)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL96

présenté par
M. Goasdoué, rapporteur

ARTICLE 9 BIS

À l'alinéa 13, substituer au mot :

« au »,

les mots :

« aux I et II du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.